
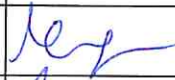





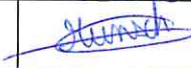


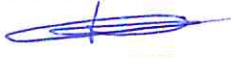



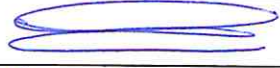
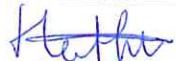










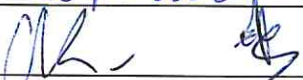
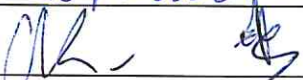



ECOLE ELEMENTAIRE S. VEIL SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Ecole du 16 novembre 2023 à 19h30

Participants :

M. Sohler	Excusé
Mme Ruhlmann	
Mme Charvet (inspectrice)	Excusée
M. Frantz (psychologue scol.)	
Mme Voisin	Excusée
Mme Meyer	
Mme Basso	
Mme Barbey	
Mme Pfohl	
M. Heideier	
Mme Bathelmebs	
Mme Munsch	
Mme Roussel	
Mme Hollecker	
Mme Riehm	
Mme Zehner Elsa (AESH) EXPIELIN	
Mme Schmitt (AESH)	
Mme Stein (AESH)	
Mme Dreyer (AESH)	Excusée
Mme Haag (VSC)	
M. Distel	
Mme Blot	
Mme Herth	

Mme Lota	
Mme Remarck	
M. Lacombe	
Mme Guillemin	
Mme Riehl	
M. Bauer	
M. Berzel	
Mme Couchot	
Mme Adonis	
Mme Haudry	
Mme Wotowieck	
Mme Winkelmuller	
Représentant(e) des Stumbas de la Scherr	
Représentant(e) des Scher'Ubins	
Mme Duvernoy Emilie (périscolaire)	Excusée
Représentant(e) de l'association Auptisme	

ORDRE DU JOUR :

1. Résultats des élections, rôle du C.E.
2. Présentation de l'école : équipe enseignante, AESH, classes/effectifs, fonctionnements, aide aux devoirs, périscolaire, associations de parents d'élèves.
3. La coopérative scolaire et bilan 2022-2023.
4. Les points relevant des collectivités territoriales
5. La sécurité et le bien être des élèves
6. Les projets pédagogiques à venir et projet NEFLE

Ouverture de la réunion du conseil d'école par M. Heideier qui souhaite la bienvenue à tous.

Mme Roussel sera secrétaire de séance.

Sont excusé(e)s :

- Mme Charvet, inspectrice de l'éducation nationale.
- Mr Sohler, maire
- Mme Duvernoy, responsable du périscolaire
- Mme Voisin (ZIL)
- Mme Dreyer (AESH)
- Mme Riehm (enseignante ULIS)

Mr. Heideier propose un tour de table afin que chaque participant se présente.

1. Résultats des élections, rôle du C.E.

Nombre d'inscrits : 295 (305 en 2022)
Nombre de votants : 235 (230 en 2022)
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 29 (7 en 2022)
Nombre de suffrages exprimés : 206 (219 en 2022)
Taux de participation : 79.66% (75,41% en 2022)

Taux de participation en légère augmentation.
Ce taux reflète en partie l'intérêt des parents pour l'école.

Les résultats :

Nombre de sièges à pourvoir : 7
Nombre de listes de candidature : 1 (la liste présentée par Mr. Distel)
Liste de M. Distel : 206 voix sur les 206 suffrages exprimés soit 7 sièges attribués

Mr Heideier félicite les parents élus pour leur engagement.

Rappel sur la composition et le fonctionnement du conseil d'école :

- Sont membres du conseil d'école : les enseignants + les parents élus + 2 représentants de la mairie + l'inspectrice de l'éducation nationale, un membre du RASED.
- Peuvent assister aux réunions, sans voix délibératives, pour des affaires les concernant, des représentants du périscolaire, des AESH, des ATSEM, des responsables d'association, ...
- Le conseil d'école vote ou donne son avis sur les principales questions de vie scolaire (règlement intérieur, projet d'école, ...)

Le conseil d'école se réunit 3 fois par an au-moins. En fonction de l'actualité, des réunions extraordinaires du conseil peuvent être demandées.

Les représentants des parents d'élève membres du conseil de l'école représentent et informent les parents.

Pour rappel : le calendrier du déroulement des élections est fixé par circulaire.

Les résultats des élections ont été publiés sur le site de l'école et dans le tableau d'affichage devant l'école.

2. Présentation de l'école : équipe enseignante, AESH, classes/effectifs, fonctionnements, aide aux devoirs, périscolaire, associations de parents d'élèves.

Il y a 176 élèves inscrits à l'école.

Classes	Effectifs	Enseignants
CP-CE1	25 18 + 7	Mme Roussel et Mme Hollecker
CE1-CE2	25 9 + 16	Mme Basso
CE2-CM1	26 6 + 20	Mme Barthelmebs
CM1-CM2	30 6 + 24	M. Heideier Mme Pfohl (lundi et un mardi sur 3)
CP-CE1 (bi)	25 12 + 13	Fr : Mme Barbey Alld : Mme Meyer
CE2 (bi)	23	Fr : Mme Barbey Alld : Mme Meyer
CM1-CM2 (bi)	23 10 + 13	Fr : Mme Munsch Alld : Mme Munsch
Total :	176	104 élèves en cursus monolingue et 71 élèves en cursus bilingue

ZIL	Mme. Voisin
AESH	Mme Zehner (collective ULIS) Mme Schmitt (ind) Mme Dreyer (ind) Mme Stein (ind)
VSC	Mme Haag Alexia

Le directeur est déchargé le lundi et un mardi sur trois. Ce sont les jours à privilégier pour le contacter.

L'école peut également compter sur les ressources du RASED.

Le RASED, Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes ordinaires des écoles. Ils interviennent à la demande des enseignants, après accord des parents.

Il comprend en général :

- un enseignant spécialisé chargé des aides à dominante pédagogique, les "maîtres E" (difficultés d'apprentissage),
- un enseignant spécialisé chargé des aides à dominante rééducative, les "maîtres G" (difficultés d'adaptation à l'école),
- un psychologue scolaire.

Sur notre secteur, le psychologue scolaire est M. Frantz.

- Les enseignants reçoivent les parents sur RdV sauf pour les cas urgents. Les parents pourront s'adresser aux enseignants à travers le cahier vert (canal à privilégier).

- Le bulletin est semestriel. Les élèves auront leur 1^{er} livret fin janvier et leur 2nd début juillet. Le LSUN est exclusivement consultable à partir de la plateforme EduConnect. Chaque parent a / devra créer son compte sur Educonnect.

- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) se déroulent après 16h pour une durée variant de 1h à 1h10 selon la période. Elles sont regroupées autant que possible le mardi soir. Les parents des élèves concernés en sont informés et donnent leur accord ou pas.

- Evaluations nationales des CP, CE1 et des CM1. Tous les élèves de ces niveaux ont passé l'évaluation nationale. Les enseignants ont reçu les parents des élèves pour faire un point sur les résultats obtenus.

- Des échanges de service en place au cycle 3 :

Les mardis et jeudis :

Mr Heideier assurera l'enseignement des sciences dans les classes de CE2-CM1.

Mme Barthelmebs assurera l'enseignement des arts plas. au CM1-CM2mono

Les lundis :

Mesdames Barthelmebs et Pfohl procéderont également à un échange de service.

La géographie sera assurée par Mme Pfohl et l'histoire par Mme Barthelmebs.

- Décloisonnement : Les CE2 de Mme Barthelmebs retrouveront les CE2 de Mme Basso les mardis et jeudis après-midi pour une petite heure.

- Les objectifs du site web de l'école

- Diffuser des informations sur le fonctionnement de l'école ou archivage de documents de référence.
- Chaque classe dispose d'un espace dédié dont l'accès se fait depuis le menu principal. Cet espace peut contenir divers contenus pour l'aide aux devoirs, pour communiquer avec les parents ou les élèves, pour rendre compte de sorties, pour valoriser le travail ou la production des élèves.

Pour rappel : les pages contenant des photos d'élèves sont protégées par un mot de passe. Le mot de passe a été distribué dans le cahier de liaison des enfants.

Le dispositif d'aide aux devoirs a repris depuis le 13 novembre. Ce dispositif est encadré par la MJC et organisé par le responsable de la section (le directeur d'école). La participation au dispositif est donc soumise à une adhésion à la MJC qui est de 10 € par an. Les élèves sont proposés par le conseil des maîtres. Les animatrices bénévoles sont : Mme Boileau, Mme Siebold, Mme Jeanroy et Mme Gunther.

Le service périscolaire assuré par l'OPAL67 accueille les enfants à la pause méridienne et après 16h. Depuis la rentrée de septembre 2021, le périscolaire occupe 1 salle de l'école après 16h et cela ampute l'école d'une salle d'arts plastiques salle 4.

M. Heideier donne la parole aux représentants des associations : les Stumbas de la Scherr, les Scher'Ubins et Auptisme.

Les Stumbas : action Frühstück, Saint Martin avec les classes bilingues. Vente de sapin, chasse aux œufs, sortie en Allemagne. Cherchent d'autres idées.

Les Scher'Ubins : souhaiteraient organiser des choses, cherchent des idées. Ils organisent la projection d'un film avant Noël (jeudi 21 décembre)

Auptisme : projet du parcours sensoriel. Les deux écoles auront les clés pour y accéder. Souhaiteraient organiser la journée de l'autisme par exemple..... ;
Les parents d'élèves élus se proposent de les inviter à leur réunion afin de partager les idées et travailler ensemble.

Suite aux différentes discussions concernant les activités envisagées cette année, les parents d'élèves élus se proposent d'organiser, avec l'aide de l'une ou l'autre association, deux ou trois actions réparties tout au long de l'année scolaire (confection de bredele à Noël, distribution de crêpes à la chandeleur, ...)

Le majorité des enseignants souhaitent que ce genre d'action ne se fasse pas sur le temps scolaire.

3. La coopérative scolaire

Mme Basso reprend le mandat de la COOP cette année. L'équipe enseignante la remercie très chaleureusement.



COMPTA'COOP
CS10-EE du Centre SCHERWILLER

Compte de fonctionnement général du 1 septembre 2022 au 31 août 2023

20/09/2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Closuré le 20/09/2023

Coopérative ou foyer :
CS10-EE du Centre SCHERWILLER
2a rue de l'alunnaal
67750 - SCHERWILLER
Tel : 0386928810 Fax :
Email : ce.06722264@ac-strasbourg.fr

Numéro d'affiliation à OCCE : 10
Numéro d'établissement : 0672226F

CHARGE		PRODUIT	
60700008 Achats de produits pour cessions	1836,42 €	70700008 Ventes de produits pour cessions	1696,82 €
61681008 Assurances versées pour la coopérative	0,00 €	70800008 Produits des activités éducatives	5122,10 €
61810008 Charges des activités éducatives	11754,79 €	74100008 Subventions d'état ou des collectivités	2197,93 €
62700008 Services bancaires et assimilés	33,00 €	75510008 Contributions Plateforme Participative	0,00 €
65860008 Cotisations versées à l'OCCE	448,53 €	75511008 Contributions financières d'autres organismes	282,60 €
67000008 Charges exceptionnelles	0,00 €	75620008 Participations volontaires des familles	1760,00 €
68000008 Achats de biens durables	1523,40 €	77000008 Produits exceptionnels	0,00 €
Total des charges	15596,14 €	Total des produits	11059,45 €
	+		+
Excédent(1)	0,00 €	OU	Déficit(2)
	=		4536,69 €
(3)	15596,14 €	<-- = -->	(4)
			15596,14 €

BILAN simplifié au 31 août 2023

ACTIF		PASSIF	
51200000 Comptes bancaires	8204,69 €	11000000 Report à-nouveau	12741,38 €
	+		+
53000000 Caisse en espèces	0,00 €	120 Excédent (+)	0,00 €
	+	OU	-
5... Autres comptes	0,00 €	129 Déficit (-)	4536,69 €
	=		=
Total de l'actif (5)	8204,69 €	<-- = -->	Total du passif (6)
			8204,69 €

(1) Il y a Excédent si Produits > Charges

(3) Charges + Produits éventuel

(2) Il y a Déficit si Charges > Produits

(4) Produits + Déficit éventuel

(5) & (6) doivent être égaux

Nom du mandataire 2022/2023

Signature du mandataire 2022/2023

Mme BARBEY Anne-Sophie

Bilan de la kermesse :

CHARGES	
Designation	€ TTC
Boucherie	518,56 €
Boulangerie	191,48 €
Boisson	500,33 €
Courses	179,95 €

Total charges 1 390,32 €

BENEFICES 1 660,68 €

Don ecole maternelle	553,00 €
----------------------	----------

Bénéfice Ecole élémentaire : **1 107,68 €**

PRODUITS	
Designation	€ TTC
Billets	675,00 €
Monnaie	125,00 €
Monnaie	12,00 €
Monnaie	14,00 €
Bodereau	55,00 €
Bodereau	177,00 €
Bodereau	267,00 €
Bodereau	333,00 €
Bodereau	226,00 €
Bodereau	151,00 €
Bodereau	222,00 €
Bodereau	138,00 €
Bodereau	90,00 €
Bodereau	87,00 €
Bodereau	254,00 €
Bodereau	225,00 €

Total produits 3 051,00 €

Quelques données autres que financiers de la kermesse :

Il y avait 50 parents volontaires en élémentaire et 20 en maternelle.

Il y a eu 480 commandes de repas en tout pour globalement 270 élèves.

Le tout s'est déroulé dans une parfaite ambiance.

4. Les points relevant des collectivités territoriales

- Elections du Conseil Municipal des Enfants auront lieu jeudi 23 novembre. Sont concernés les élèves de CM1 et CM2.
- Commémoration du 11 novembre : tous les enfants ont été invités à la cérémonie. Ceux des CE2, CM1 et CM2 ont été invités à chanter la Marseillaise.
- Retour sur le projet « Ecomobilité »

Une réunion entre responsable mairie, représentante parent d'élève, directrice de maternelle, directeur élémentaire et maison de la nature s'est tenue lundi 2 octobre à l'école. Rappel des enjeux : environnement – santé - sécurité

- Le dispositif Moby n'est plus en vigueur depuis juin 2023.
- La maison de la nature a exposé les prestations qu'elle pourrait fournir. Les propositions qui avaient été faites par la Maison de la nature ne sont pas très adaptées à la situation.
- Une cartographie des domiciles des élèves a été dressée.
- Quelques pistes :
 - réaffectation des zones piétons / cyclistes dans l'espace Alumnat
 - sensibilisation au mode de déplacement
 - incitation au « covoyage » (à pied, à vélo ou en voiture)

La prochaine réunion reste à définir.

Mr Heideier laisse la parole à Mme Ruhlmann.

- Une solution au manque de place au périscolaire a-t-elle été trouvée ? D'après la personne en gestion du périscolaire à la comcom il n'y a pas d'enfants qui n'auraient pas de places. M. Distel précise que le souci de place concerne plutôt les enfants qui doivent se rendre à la salle Haag qui est moins adaptée. Il serait plus simple que tous les enfants puissent être sur le même site. Ce point sera rediscuté en réunion avec la mairie, la comcom et l'école.

- Les enfants gardés au périscolaire ne peuvent toujours pas bénéficier de l'APC. Quelle peut être la solution ?

La prise en charge après l'APC et le temps de jeu (à la salle Haag) sera à nouveau discuté avec l'OPAL en réunion avec la mairie, la comcom et M. Heideier.

5. La sécurité et le bien être des élèves

Depuis le 13 octobre, date de l'assassinat de Dominique Bernard, le dispositif VIGIPIRATE a été remonté au niveau « Urgence attentat ». Une vigilance particulière est demandée à tous les acteurs de l'école.

Deux PPMS sont élaborés comme chaque année. L'un pour répondre à des risques majeurs, l'autre pour répondre à une intrusion attentat.

En cas de crise majeure, les parents peuvent se tenir informés sur :

Adresse twitter de l'académie : @acstrasbourg

Site de l'académie : www.ac-strasbourg.fr

Site de la DSDEN du Bas-Rhin: www.ac-strasbourg.fr/dsden67/

Ces adresses figurent dans la note de rentrée collée dans le cahier de liaison de tous les élèves. En aucun cas les parents devront téléphoner à l'école. La ligne de téléphone doit rester disponible pour les secours.

Un premier exercice réglementaire de sécurité « évacuation incendie » a été effectué le 19 septembre.

Un second exercice pour intrusion attentat a été effectué le 10 octobre.

Un retour d'expérience est dressé après chaque exercice. Un rappel des conduites à tenir est fait aux enseignants ou aux élèves si cela est nécessaire.

Pour rappel, sont obligatoires durant l'année scolaire :

- 3 exercices PPMS
- 2 exercices « évacuation incendie »

L'occupation de la cour pendant les récréations.

En cas de pluie soutenue, les élèves sont invités à rester sous le préau pour :

- Ne pas passer le reste de la journée trempé jusqu'aux os.
- Ne pas chuter sur le sol glissant.
- Par respect pour les dames de service.

La lutte contre le harcèlement : programme pHARe

L'école élémentaire de Scherwiller est engagée depuis 2021-2022 dans le programme pHARe : un programme de lutte contre le harcèlement à l'école. Cette année, ce dispositif fait partie des priorités du ministre.

Ce programme comprend :

- la formation des enseignantes (6 sont déjà formées, 2 sont en cours)
- une dizaine d'heures d'enseignement de sensibilisation des élèves au phénomène de harcèlement
- une information et sensibilisation des parents (à travers des mails, des plaquettes d'information).

L'école est dotée d'un plan de prévention et de lutte contre le harcèlement et d'un protocole de traitement de situation de harcèlement. Cf projection. Ces documents présentés en C.E. ne doivent pas être publiés.

En parallèle, l'usage d'un « bien-être-mètre » sera utilisé dans toutes les classes à partir du 20 novembre. Il en sera fait usage quotidiennement pour une période restant à définir.

Parents, enseignants, animateurs, camarade de classe, chaque acteur peut avoir son rôle à jouer.

Le 9 novembre, journée nationale de lutte contre le harcèlement, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont fait une auto-évaluation sur le harcèlement. Cette évaluation anonymisée se présentait sous forme de questions à choix multiples (valeurs : jamais – parfois – souvent – très souvent). La collecte et l'analyse des données ne fait apparaître aucun signal de mal-être dans les classes.

6. Les projets pédagogiques à venir et projet NEFLE

Le projet NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble) : le potager pédagogique

- ➔ création d'un potager pédagogique pour tous les élèves de l'école.(grande surface de jardinage, réserve d'eau de collecte, serre,...)

L'idée directrice : le potager comme lieu d'apprentissage, de bien-être, de rencontre (accès envisagé en dehors des heures d'école aux parents aussi)

Pour une parfaite dynamique du projet, le directeur demande l'avis du C.E.
Le conseil d'école adhère au projet.

Les missions PACTE :

- Projet : Patrimoine de Scherwiller
→ Elaboration d'un parcours dans Scherwiller avec les élèves pour aborder le patrimoine architectural, naturel et économique.
- Soutien aux élèves à besoin de CM1 et CM2 dans les savoirs fondamentaux (les jeudis de 16h à 17h).
- Familiarisation avec l'outil numérique pour les élèves de CM1 et CM2 volontaires (les jeudis de 16h à 17h. 5h par élève sont programmées)

Organisation de classe découverte :

Les lourdeurs administratives, le poids des responsabilités ainsi que le mécontentement de plusieurs parents ne favorisent pas la mise en œuvre d'une classe de découverte actuellement.

Quelques moments communs :

- Le Frühstück a été organisé par les Stumbas et tous les élèves ont pu prendre un petit déjeuner à l'allemande le jeudi 19 oct.
- Piscine pour chaque classe 10 séances.
- Ecole et cinéma : dispositif mis en place par l'Académie de Strasbourg. Trois projections sont proposées pour chaque classe qui participe (les 4 classes monolingues).
- Les élèves de CE2-CM1, CM1-CM2mono et CM1-CM2bil ont marqué une minute de silence en mémoire de Dominique Bernard, lundi 16 octobre à 14h.

Au CM1-CM2 :

- Semaine canoë en mai.
- Activité de jardinage à partir du printemps
- Sortie Musée Wurth
- Sortie HK en histoire
- Correspondance avec une classe de cycle 3 par courrier électronique (à l'étude)

CP-CE1 mono et CE1 –CE2 mono :

- spectacle Tanzmatten
- Seigneurie d'Andlau
- Musée Würth

CP CE1 et CE2 bi

- festival Augenblick
- Seigneurie d'Andlau
- Projet arbres et oiseaux

CE2 CM1 mono

- échange correspondance avec classe de Kogenheim
- Projet Maison de la nature sur le thème des grenouilles
- Musée Würth

CM1 CM2 BI

- sortie au Haut Koenigsbourg + ateliers en classe
- projet Gutenberg (enluminure)
- projet correspondance (une rencontre au Vaisseau sera organisée)
- rencontre sportive au Grubfeld
- semaine canoë
- course d'orientation au champs du feu
- projet maison de la nature

En fin d'année, une kermesse est envisagée autour de l'olympisme. Des jeux olympiques et paralympiques seront organisés. La formule des jeux et de la restauration restera à définir un plus tard dans l'année.

Le mardi 25 juin ou mardi 2 juillet pourrait convenir.

La séance est clôturée à 21h10.

Le président :
Mr. Heideier



La secrétaire :
Mme Roussel



Parents élus
Mr. Distel et Mme Herth

